



Seloncourt Dynamique et Solidaire

Des idées, des actions pour une alternative de gauche et écologique
Le bulletin n° 23 de l'association

Ce 23^{ème} bulletin de l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire est, pour ses adhérents, l'occasion de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

Attachés au plus haut point à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, nous souhaitons que ce **formidable moment de solidarité et d'union**, qui a vu le jour en réaction aux actions terroristes, demeure et se renforce.

Grâce à **notre République laïque**, cette **liberté d'expression** existe dans un **cadre légal** qui sanctionne les dérives, interdit toute référence au sacré dans la conduite des affaires de la cité, et garantit l'exercice paisible de toutes les religions.

Sa défense, face aux obscurantismes de tous bords, sera notre défense à tous.

Ce bulletin est également un moyen de rendre compte du travail de nos élus au Conseil Municipal : certaines des questions posées sont présentées ici.

Meilleurs vœux et bonne lecture.



Salle de la Patriote

Une destruction inutile doublée d'un beau gâchis financier

* **Rappel des faits :**

- **Juin 2014** : les **associations** utilisant cette salle sont **expulsées**. Raison invoquée en Conseil Municipal: « *il faut rénover les toilettes* ».

- **Septembre 2014** : annonce de la décision de **démolition** de ce bâtiment centenaire. Motif: « *il faut moins de salles communales ... parce que ça coute cher...* ». Cet engagement serait dans le programme de Mme THARIN. Il n'y était pourtant pas écrit que la Patriote serait détruite, et pour cause !

- **Novembre 2014** : un **investisseur privé** propose **sérieusement** de **racheter** ce bâtiment pour l'**aménager** en cabinet médical d'**ophtalmologie**. Refus de la mairie: « *les engagements pour la démolition sont déjà pris* ». **Il est trop tard pour réfléchir**. Revenez quand les bulldozers auront fini.

- **Janvier 2015** : la démolition se fait du 20 au 22 janvier. Un « *groupe de réflexion sur l'avenir de l'espace laissé vaquant* » est convoqué le 22 et se réunit le 26. Le groupe SDS a refusé cette mascarade et n'a pas participé à cette réunion (cf courrier à Mme le Maire sur le site sds.seloncourt.net).

Il est décidé de **vendre ce terrain pour la construction** d'un cabinet d'ophtalmologie.

* **Un mot sur la méthode ayant conduit à la destruction inutile d'un patrimoine ancien cher au cœur des Seloncourtois :**

Les choses se sont faites en dépit du bon sens. La décision, puis l'action, ont eu lieu avant l'information et la réflexion, ce qui a conduit à détruire un bien commun ancien qui aurait pu être conservé. Il suffisait pour cela d'informer, d'écouter et de réfléchir ensemble **avant d'agir**, de faire tout simplement une **véritable concertation**.

* **Un bilan doublement préjudiciable :**

Une nouvelle dépréciation de notre patrimoine historique et communal.

Des coûts inutiles et non négligeables pour les finances de notre ville (45 000€ provisionnés au BS).

Subvention municipale au groupe Intermarché

(Question posée au conseil du 28 octobre)

Lors de la commission mixte du 21 octobre 2014, nous avons été informés de votre décision prise, dans la précipitation en août 2014, de participer, sous forme **d'une subvention de 80000€**, au « surcoût engendré par la dépollution » du terrain alors propriété d'Intermarché-Les Mousquetaires.

La vente de ce terrain par la commune a été conclue pour un **prix de 132000€**, l'acheteur ayant été informé de l'existence de la pollution aux hydrocarbures et aux métaux lourds par un rapport d'experts, rapport demandé et financé par la commune.

Résumons :

- le terrain a été vendu à des conditions acceptées par les 2 parties,

- en août, découverte d'un niveau de pollution plus important que celui décrit par une agence d'experts indépendants,

- arrêt des travaux et demande immédiate par le propriétaire à la commune de participer au surcoût pour la dépollution,

- acceptation sans conditions de la commune, à hauteur de 80000€ sur 166000€ de surcoût.

Comment justifier une aide de 80 000€, de la part de notre commune, sous forme de subvention au profit d'une entreprise dont le chiffre d'affaire, en France, est, pour l'année 2013, de 36 milliards d'Euros, alors que nous devons faire face à une baisse des dotations de l'état de plus de 50 000€ ?

« *L'humour est le plus court chemin d'un homme à un autre.* »

Georges Wolinski

Autres questions du Groupe SDS posées lors des conseils municipaux

Atelier de distillation

Cet atelier remis en ordre il y a peu est aujourd'hui fermé pour, nous dit-on, des problèmes de normes. Les Seloncourtois sont donc contraints de se rendre dans les villes ou villages environnants et c'est dommage.

Nous demandons que soit effectuée le plus rapidement possible la remise aux normes de cet atelier de distillation, qui n'est pas d'un coût démesuré, et donc la réouverture de ce site le plus rapidement possible.

La Patriote, pourquoi tant de précipitation ?

Nous nous étonnons tous de la précipitation qui concerne la démolition de la Patriote.

Vous nous avez parlé de l'impérieuse nécessité de réduire les frais engendrés par les 29000 m2 de bâtiments publics gérés par la commune de Seloncourt.

Vous nous avez également parlé de 15 000€ de frais annuels d'entretien. Parlons un peu de ce chiffre, il serait composé de:

- 6000 € de ménage, soit deux fois les subventions inscrites pour le ménage de la Jeanne d'Arc ou du Tennis.
- 6000€ de dépenses de gaz, eau, électricité soit 100 000 KWH.

Ne serait-il pas surévalué ?

Vous pouvez retrouver toutes nos questions et les réponses sur notre site seloncourt.net à la rubrique « échos des conseils »

Sauvegarde du patrimoine



Durant l'été 2014, la cheminée en brique de l'usine Paul JAPY à Berne (ex-usine MEINEN) a été démolie par son propriétaire.

C'était la dernière cheminée de la vallée du Gland, témoin de son riche passé industriel.

Cette usine, avec ses sheds, sa cheminée repérable en de nombreux points, son château à proximité et les cités ouvrières

environnantes, constituait le **dernier ensemble complet d'architecture industrielle de notre vallée.**

L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) avait repéré et étudié ce site en 2011, et indiqué les mesures de préservation à prendre lors de l'élaboration du PLU.

A Seloncourt, le **patrimoine est négligé**, les démolitions et les abandons se succèdent :

- le bâtiment Wehlen datant de 1758,
- le magasin Boichat,
- vente de l'ancienne école du Haut des Roches,
- destruction de la salle de la Patriote.

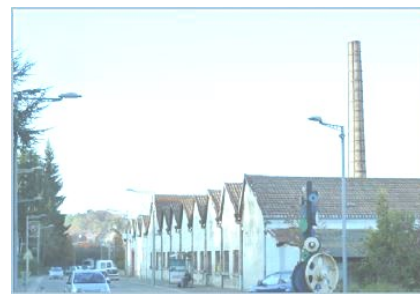
Et depuis décembre, fermeture de l'atelier de distillation, alors qu'une trentaine de familles utilisait encore ce local soit pour distiller, soit pour presser leur jus de pomme.

Aujourd'hui à Seloncourt une seule chose compte : **faire des économies !**

C'était prévisible et nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises : les **dépenses énormes consacrées à l'aménagement du centre ville** ont pour effet de **fortement diminuer les possibilités d'investissement et de fonctionnement.**

Certes notre ville doit évoluer et nous sommes les premiers à le dire mais nous devons respecter l'héritage du passé et non le détruire à tout va !

Nous pensons que Seloncourt doit mieux respecter notre patrimoine et nous soutiendrons une modification du PLU afin de protéger les derniers sites industriels anciens encore présents à Seloncourt.



Erratum: Dans notre précédent bulletin, nous avons attribué à tort à Century 21 la maîtrise de la rénovation des ex bâtiments Senger. Le projet est en fait sous la responsabilité de la SARL FORIMMO 21. Dont acte.

Pour être informé de l'actualité seloncourtoise, apporter et défendre vos idées et participer, adhérez à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Contactez nous par courrier ou depuis notre site www.Seloncourt.net ou par email, asds@seloncourt.net

Cotisation, 15 € à adresser à : A.S.D.S. 18, rue de l'Espérance 25230 Seloncourt

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :



Rédaction : Béatrice Roch, Sylvie Werny, Michèle Patois, Angéline Leroy, Fabrice Bertossi, Alain Savorgnano, Denis Tisserand, Christian Toitot, et également le concours d'autres membres de l'association.